

3C Investissements
Société par actions simplifiée
au capital de 78 050 euros
Siège social : Lieu-dit Nenez
6620 PONT-SCORFF
831 332 754 R.C.S. LORIENT

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 30 DECEMBRE 2025

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 30 septembre 2025

DEUXIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 septembre 2025 s'élevant à 391 029,25 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	391 029,25 euros
Absorption des pertes antérieures	14 933,20 euros
Solde	376 096,05 euros
A la réserve légale	7 805,00 euros
Solde	368 291,05 euros
A titre de dividendes	49 500,00 euros
Soit 15,85 euros par action	
Le solde	318 791,05 euros
En totalité au compte « Autres réserves » qui s'élève ainsi à 318 791,05 euros.	

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 30 septembre 2025 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 49 500 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Le dividende sera mis en paiement au siège social à l'issue de l'Assemblée générale.

L'Assemblée Générale prend acte que les associés ont été informés que :

Les dividendes et distributions assimilées perçus par des personnes physiques sont soumis l'année de leur versement à un prélèvement forfaitaire unique (PFU) non libératoire de 12,8 % perçu à titre d'acompte, ainsi qu'aux prélèvements sociaux, au taux global de 18,6 % (taux applicable au 1er janvier 2026). Ces sommes sont déclarées et payées par l'établissement payeur au plus tard le 15 du mois suivant celui du versement des dividendes.

Peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8 % au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition

commune). La demande de dispense doit être formulée sous la forme d'une attestation sur l'honneur auprès de l'établissement payeur au plus tard le 30 novembre de l'année précédant celle du paiement du dividende.

L'année suivante, les dividendes sont déclarés avec l'ensemble des revenus et soumis à l'impôt sur le revenu :

- soit au prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,8 %, pour les personnes physiques qui y ont intérêt,
- soit, en cas d'option, au barème progressif après application, le cas échéant, d'un abattement de 40 %.

Les sommes versées au titre du prélèvement forfaitaire non libératoire s'imputent, selon le cas, sur le PFU ou l'impôt calculé au barème progressif. A défaut d'option pour le barème progressif, le PFU s'applique de plein droit.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée au titre des trois derniers exercices.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 30 décembre 2025

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Acte sous signature électronique via la plateforme DocuSign, conformément aux articles 1366 et 1367 du Code civil.

Certifié conforme
Le Président
Monsieur Christophe CRABEL

Signé par :

5EBA98AB8ED841F...

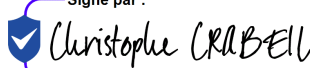
Signé par :
5F8A98AB8ED841E



Bilan passif

	30/09/2025 (12 mois)	30/09/2024 (12 mois)
	Total	Total
CAPITAUX PROPRES		
Capital social ou individuel	78 050,00	78 050,00
Primes d'émission, de fusion, d'apport	35 629,00	35 629,00
Ecarts de réévaluation		
Réserve légale		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	- 14 933,20	- 38 322,18
Résultat de l'exercice précédent à affecter		
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	391 029,25	23 388,98
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES (I)	489 775,05	98 745,80
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
Droits du concédant		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES (I Bis)		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (II)		
EMPRUNTS ET DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	131 785,87	147 256,13
Emprunts et dettes financières diverses (3)	- 66 033,63	329 560,37
Avances et acomptes reçus sur commandes en-cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	649,54	1 689,40
Dettes fiscales et sociales	15 176,31	9 532,00
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Produits constatés d'avance (1)		
TOTAL EMPRUNTS ET DETTES (III)	81 578,09	488 037,90
Ecart de conversion passif (IV)		
TOTAL PASSIF (I à IV)	571 353,14	586 783,70
(1) Dont à moins d'un an	32 010,65	373 443,26
(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques		
(3) Dont emprunts participatifs		

Compte de résultat

Signé par :

 5EBA98AB8ED841F...

	30/09/2025 (12 mois)	30/09/2024 (12 mois)	Variation	
	Total	Total	Euros	%
PRODUITS D'EXPLOITATION				
Chiffre d'affaires				
Ventes de marchandises				
Production vendue - biens				
Production vendue - services		6 150,00	- 6 150,00	- 100,00
Chiffre d'affaires net		6 150,00	- 6 150,00	- 100,00
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges				
Autres produits	82,00		82,00	
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	82,00	6 150,00	- 6 068,00	- 98,67
CHARGES D'EXPLOITATION				
Achats de marchandises (y compris droits de douane)				
Variations de stocks (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variations de stocks (matières premières et approvisionnements)				
Autres achats et charges externes	3 962,63	18 217,70	- 14 255,07	- 78,25
Impôts, taxes et versements assimilés	310,00	794,00	- 484,00	- 60,96
Salaires et traitements		106,00	- 106,00	- 100,00
Charges sociales		1 465,37	- 1 465,37	- 100,00
Dotations aux amortissements sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur actif circulant				
Dotations aux provisions pour risques et charges				
Autres charges	189,25		189,25	
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (II)	4 461,88	20 583,07	- 16 121,19	- 78,32
RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	- 4 379,88	- 14 433,07	10 053,19	- 69,65
QUOTE-PART DE RESULTAT SUR OPERATIONS FAITES EN COMMUN (III)				
Bénéfice attribué ou perte transférée				
OPERATIONS EN COMMUN ET PRODUITS FINANCIERS DE PARTICIPATIONS (IV)				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
PRODUITS FINANCIERS				
Produits financiers				
Produits de participation (1)	400 000,00		400 000,00	
Produits des autres valeurs mobilières et créances (1)				
Autres intérêts de produits assimilés (1)	65,15	127,82	- 62,67	- 49,03
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (V)	400 065,15	127,82	399 937,33	312 891,04
CHARGES FINANCIERES				
Dotations financières aux amortissements et provisions				
Intérêts et charges assimilées (2) (3)	6 313,02	6 922,77	- 609,75	- 8,81
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
TOTAL DES CHARGES FINANCIERES (VI)	6 313,02	6 922,77	- 609,75	- 8,81
RESULTAT FINANCIER (V - VI)	393 752,13	- 6 794,95	400 547,08	- 5 894,78
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV + V - VI)	389 372,25	- 21 228,02	410 600,27	- 1 934,24

	30/09/2025 (12 mois)	30/09/2024 (12 mois)	Variation	
	Total	Total	Euros	%
PRODUITS EXCEPTIONNELS				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion (4)				
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur provisions et transferts de charges				
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (VII)				
CHARGES EXCEPTIONNELLES				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (5)				
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions				
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VIII)				
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)				
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	- 1 657,00	- 44 617,00	42 960,00	- 96,29
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	400 147,15	6 277,82	393 869,33	6 273,98
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	9 117,90	- 17 111,16	26 229,06	- 153,29
RESULTAT DE L'EXERCICE	391 029,25	23 388,98	367 640,27	1 571,85
(1) Dont produits concernant les entités liées	400 000,00		400 000,00	
(2) Dont intérêts concernant les entités liées				
(3) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art 238 b du CGI)				
(4) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		41 302,00	- 41 302,00	- 100,00
(5) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs				

Annexe

Règles et méthodes comptables

Base de préparation des comptes sociaux

Les comptes sociaux ont été établis conformément aux règles et principes comptables généralement admis en France selon les dispositions du plan comptable général (Règl. ANC 2014-03 relatif au PCG à jour des différents règlements complémentaires).

Les conventions comptables d'établissement et de présentation des comptes sociaux ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Immobilisations incorporelles

Dépréciation

Une immobilisation est dépréciée lorsque sa valeur nette comptable est supérieure à sa valeur actuelle estimée (la plus élevée de la valeur vénale et de la valeur d'usage).

Créances

Les créances clients sont valorisées à leur valeur nominale.

Dettes

Les dettes sont évaluées à la valeur nominale.

Disponibilités

Comptes bancaires et caisses

Les disponibilités comprennent les espèces ou valeurs assimilables en banque et en caisse ainsi que les bons qui sont, dès leur souscription, remboursables à tout moment.

Les disponibilités sont évaluées à leur valeur nominale.

Notes relatives aux postes du bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Montant début d'exercice	Réévaluations	Acquisitions et assimilés	Virement poste à poste	Cessions et assimilés	Montant fin d'exercice	Valeur d'origine des immos réévaluées
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES							
Fonds commercial							
Autres immobilisations incorporelles							
IMMOBILISATIONS CORPORELLES							
Terrains							
Constructions							
Installations techniques matériels et outillages industriels							
Installations générales agencements divers							
Matériel de transport							
Autres immobilisations corporelles							
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	571 209,60					571 209,60	
Participations évaluées par mise en équivalence							
Autres participations	571 209,60					571 209,60	
Autres titres immobilisés							
Prêts et autres immobilisations financières							
Total	571 209,60					571 209,60	

Immobilisations financières

Tableau des filiales et participations - Première Partie

	Capital	Réserves et RAN avant affectation du résultat	Quote- part du capital	Chiffres d'affaires H.T.	Résultat comptable
A. Renseignements détaillés					
1. FILIALES					
CAMPING TY NENEZ 434413092 NENEZ 56620 PONT-SCORFF	7 625,00	185 431,13	100,00	553 563,67	53 446,97
ALEXEEN 831533567 Lieu dit NENEZ 56620 PONT-SCORFF	1 000,00	- 25 181,60	100,00	48 923,04	2 942,69
2. PARTICIPATIONS					

Tableau des filiales et participations - Deuxième Partie

	Valeur comptable des titres détenus				
	Brute	Nette	Prêts et avances consentis	Montants des cautions et avals	Dividendes encaissés
A. Renseignements détaillés					
1. FILIALES					
CAMPING TY NENEZ 434413092 NENEZ 56620 PONT-SCORFF	530 030,60	530 030,60	3 375,61		400 000,00
ALEXEEN 831533567 Lieu dit NENEZ 56620 PONT-SCORFF	41 179,00	41 179,00	62 658,02		
2. PARTICIPATIONS					
B. Renseignements globaux					
1. FILIALES NON REPRISES AU A.					
a. Filiales françaises					
b. Filiales étrangères					
2. PARTICIPATIONS NON REPRISES AU A.					
a. Sociétés françaises					
b. Sociétés étrangères					

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 78 050 € décomposé en 3 122 titres d'une valeur nominale de 25 €.

Affectation du résultat

	Origines	Affectations
Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui déclaré	- 38 322,18	
Résultat de l'exercice précédent celui déclaré	23 388,98	
Prélèvement sur les réserves		
Affectations aux réserves légales		
Affectations aux autres réserves		
Dividendes		
Autres répartitions		
Report à nouveau		- 14 933,20
Total	- 14 933,20	- 14 933,20

Tableau de variation des capitaux propres

	Montant à l'ouverture de l'exercice	Affectation du résultat	Distribution de dividendes	Augmentations	Diminutions	Montant à la clôture de l'exercice
Capital social ou individuel	78 050,00					78 050,00
Primes d'émission, de fusion, d'apport	35 629,00					35 629,00
Ecart de réévaluation						
Réserve légale						
Réserves statutaires ou contractuelles						
Réserves réglementées						
Autres réserves						
Report à nouveau	- 38 322,18	23 388,98				- 14 933,20
Autres répartitions						
Distribution de Dividendes sur l'affectation du résultat						
Résultat de l'exercice précédent restant à affecter						
Résultat de l'exercice	23 388,98	- 23 388,98		391 029,25		391 029,25
Situation nette	98 745,80			391 029,25		489 775,05
Subventions d'investissement						
Provisions réglementées						
Total des capitaux propres	98 745,80			391 029,25		489 775,05

Dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

État des dettes

	Montant brut	Echéance à 1 an	Echéance à plus d'1 an et cinq ans au plus	Echéance à plus de 5 ans
DETTE FINANCIERES	131 785,87	16 184,80	68 287,92	47 313,18
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	131 785,87	16 184,80	68 287,92	47 313,18
Emprunts et dettes financières divers				
DETTE FOURNISSEURS	649,54	649,54		
Fournisseurs et comptes rattachés	649,54	649,54		
DETTE FISCALES ET SOCIALES	15 176,31	15 176,31		
AUTRES DETTES				
Autres dettes				
Dettes sur immobilisations				
Produits constatés d'avance				
Total	147 611,72	32 010,65	68 287,92	47 313,18

Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personne physique :-

Notes relatives au compte de résultat

Impôts sur les bénéfices - Intégration fiscale

À partir de l'exercice ouvert au 01/10/2017 la société EURL Camping Ty Nenez est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe SAS 3C Investissements. L'option a été renouvelée en date du 01/10/2022. Elle agit en qualité de tête de groupe.

Liste des sociétés intégrées dans le groupe

Société : EURL Camping Ty Nenez

Siège social : Lieu dit Nenez 56 5620 PONT SCORFF

Identité de la société tête de groupe

Société : SAS 3C Investissements

Siège social : Lieu dit Nenez 56 5620 PONT SCORFF

Convention de répartition de l'impôt sur les sociétés

Méthode dite de "neutralité"

La filiale constate sa charge d'impôt comme si elle était imposée séparément, c'est à dire en tenant compte des déficits qu'elle a générés.

La société mère enregistre dans ses charges ou ses produits la différence entre la dette d'impôt du groupe et le cumul des charges d'impôt comptabilisées par les filiales.

L'impôt sur les sociétés comptabilisé n'est pas altéré par des conventions particulières au groupe.